



Rapport d'Orientations Budgétaires

Présentation synthétique

Conseil Municipal - Séance du 18 mars 2024




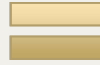




Le contexte macro-économique

- ▲ Un mandat municipal ponctué par une succession de crises : le COVID en 2020, l'inflation fin 2022 et 2023, une croissance atone en 2024
- ▲ Un taux de croissance de 1,4% envisagé par le Gouvernement dans la Loi de Finances pour 2024, ramené à 1% dès février 2024 et optimiste pour de nombreuses institutions financières (BCE, FMI, Cour des comptes, Banque de France, OFCE,...)
- ▲ Avec comme conséquence un taux de chômage en légère hausse, des taux d'intérêts en forte augmentation, maintenus par des taux de base élevés des banques centrales, une sortie d'inflation impactant moins certains secteurs (énergie, produits alimentaires, assurances notamment), des recettes fiscales en berne
- ▲ Des dépenses publiques « rabotées » : -23 Md€ en 2023 (13 Md€ dans la Loi de Finances 2024, puis 10 Md€ de plus en février 2024), et -12 Md€ puis -20 Md€ envisagés pour 2025

Quelques points clés de la Loi de Finances 2024

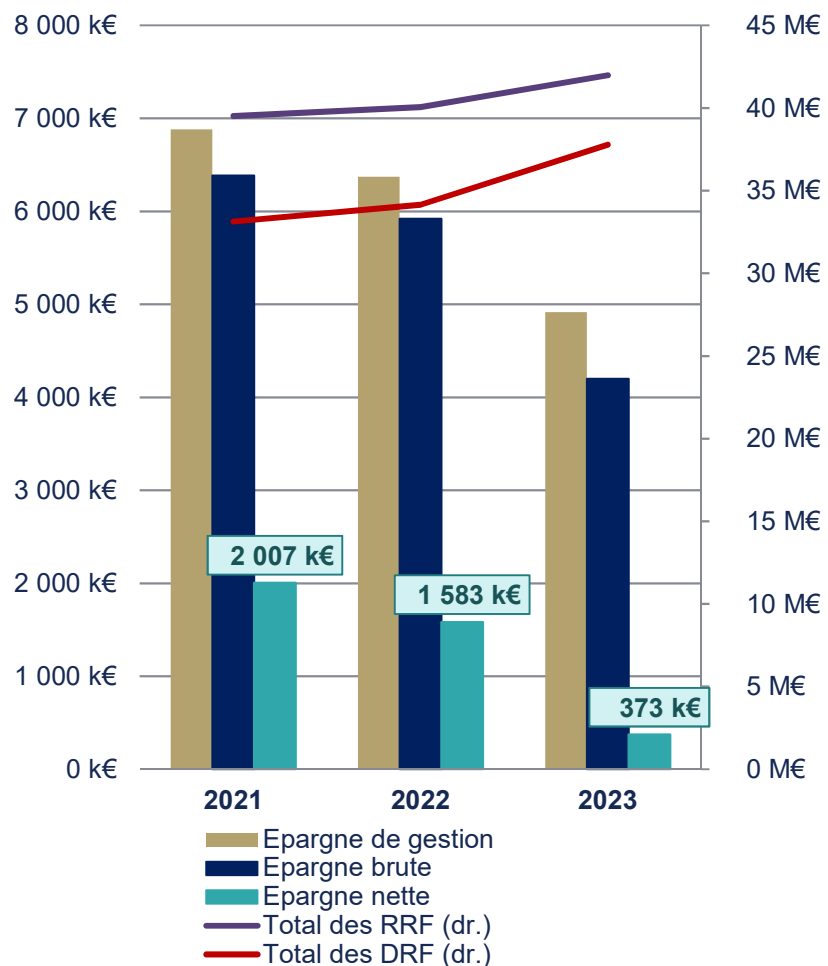
- ▲ Une Loi de Finances qui s'inscrit dans la Loi de Programmation des Finances Publiques 2023-2027 visant une baisse de dépenses publiques
- ▲ Un abondement de +320 M€ de la DGF (+1,7%) bénéficiant prioritairement aux dotations de péréquation verticale (DSR et DSU)
- ▲ Le FPIC (fonds de péréquation horizontal) reste stable (1 Md€)
- ▲ Un effort soutenu pour l'investissement local vert : DSIL (570 M€) avec 30% pour le verdissement et 2,5 Md€, ramenés à 2,1 Md€ en février, pour le Fonds vert
- ▲ Une revalorisation des bases de 3,9% pour les locaux d'habitation, soit l'évolution de l'indice des prix harmonisé (IPCH), et de 0,6% pour les locaux professionnels

Budget 2023 : bilan de l'exécution = sincérité du ROB

	CA 2023 provisoire	ROB 2023	Tendance / ROB 2023
Recettes réelles de fonctionnement	42,6 M€	42,7 M€	
Dépenses réelles de fonctionnement	37,8 M€	37,2 M€	
Dépenses d'équipement	15,7 M€	17 M€	
Subventions	3 M€	3 M€	
Epargne Nette	373 k€	455 k€	
Taux Epargne Brute	10 %	10,31 %	
Encours de dette	46,5 M€	49,1 M€	
Ratio de désendettement	11,1 ans	11,5 ans	

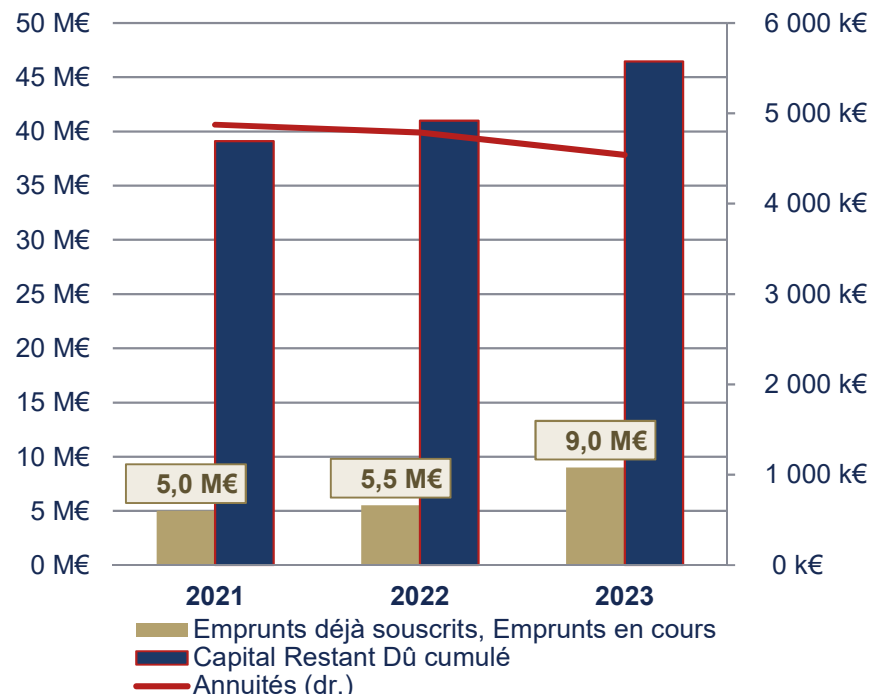
L'évolution des épargnes

Évolution des épargnes (hors cessions)

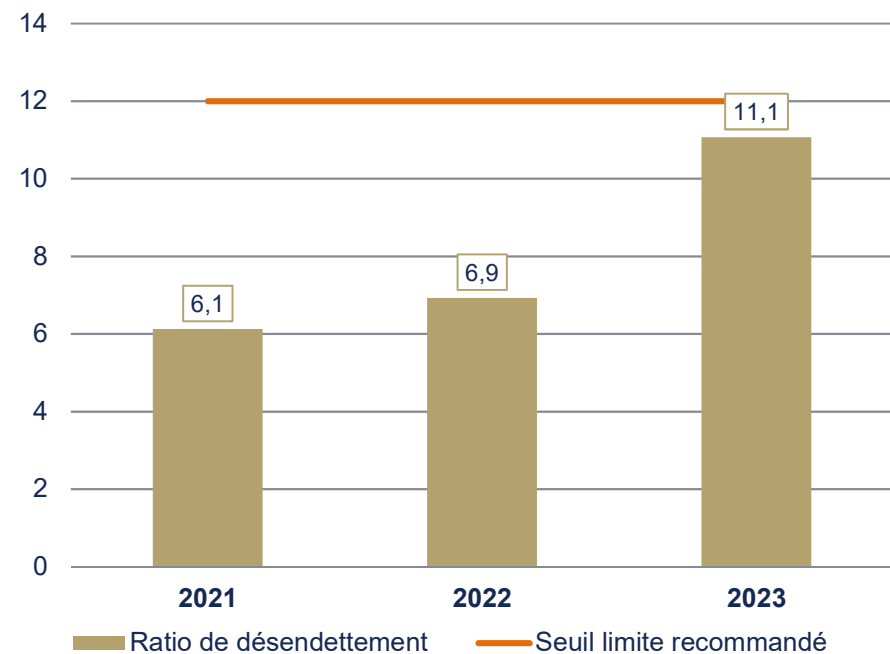


Evolution de l'encours de dette et du ratio de désendettement

Évolution de l'encours de dette et du recours à l'emprunt

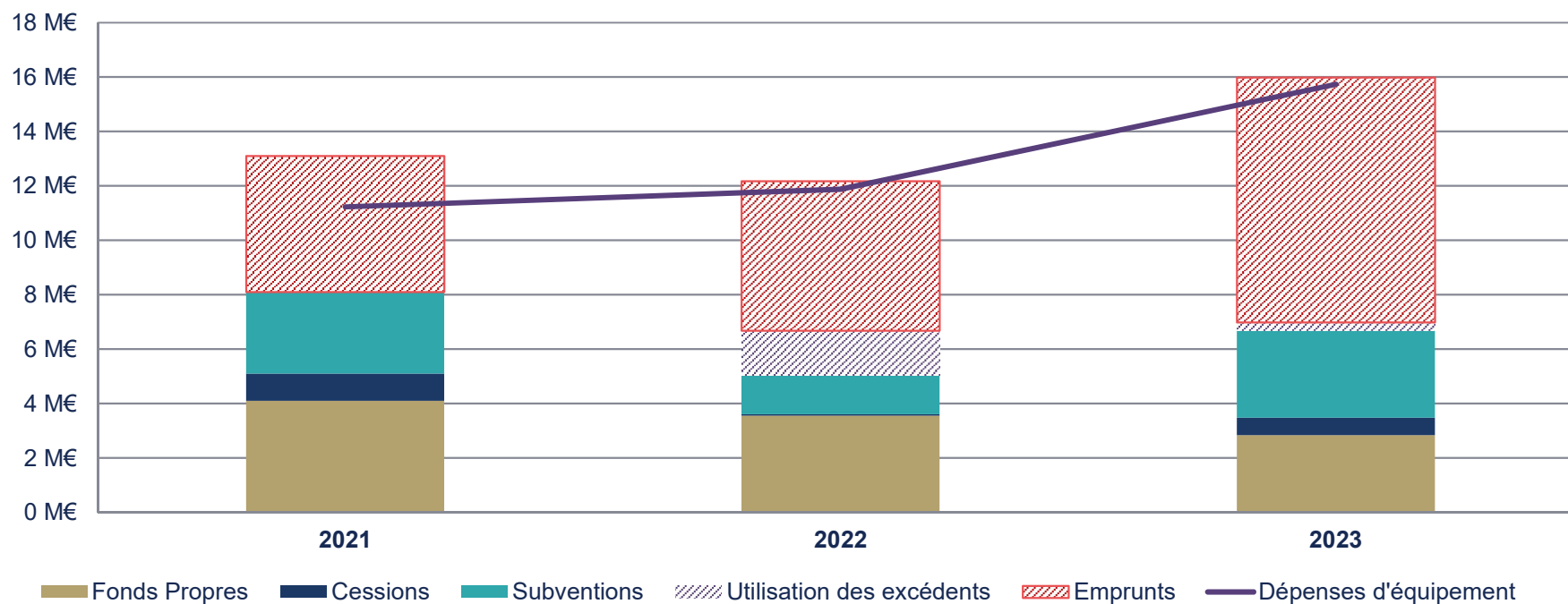


Le ratio de désendettement (en années)



Le financement des dépenses d'équipement

Évolution des moyens de financement des dépenses d'équipement

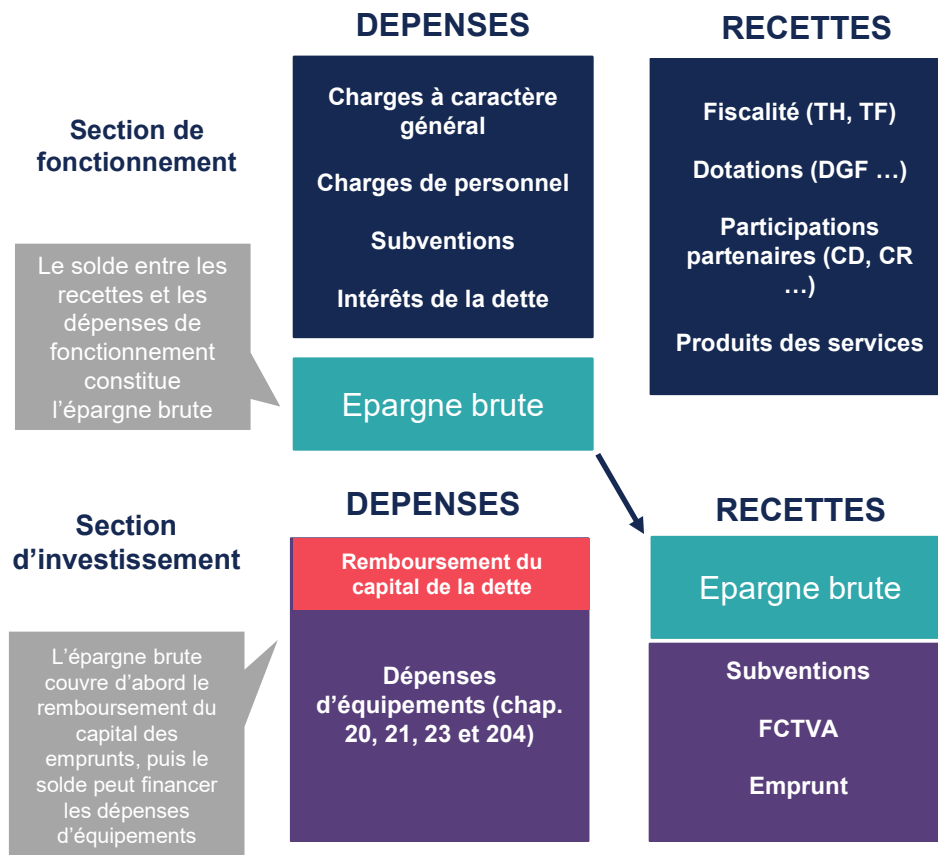


01

Prospective 2024 - 2026

Les règles d'équilibre budgétaire

Les règles d'équilibre des comptes des communes



Sections de fonctionnement et d'investissement respectivement équilibrées

- Evaluation sincère des dépenses et des recettes
- Financement de l'annuité des emprunts en capital par des recettes propres
- Section de fonctionnement avec un solde nul ou positif et section d'investissement votée en équilibre
- **Si l'épargne brute ne suffit pas à rembourser le capital de la dette**, la collectivité ne dégage aucun autofinancement, ce qui implique :
 - Une **baisse de la capacité de financement** des prochaines dépenses d'équipement.
 - La nécessité de recourir **aux autres ressources propres** (FCTVA, Taxe d'urbanisme, Cessions d'immobilisations...) pour couvrir le remboursement de la dette.

Les hypothèses retenues

Fonctionnement

RRF :

- Fiscalité : Evolution des bases de FB de +3,65 % en 2024 et de +2,7 % en 2025 et +2 % en 2026 ; évolution des taux
 - AC : stable à 6,3 M€ sur la période
- DGF : DF légère augmentation en 2024, puis écrêtée en 2025, DSU +3,93% en 2024, DNP -6,42% en 2024
- Produits des services : actualisation annuelle des tarifs

DRF :

- 011: + 2,4% en 2024 puis augmentation de +3% en 2025 et +2,5% en 2026
 - 012: +3,3% en 2024 puis +3%/an
- 65: +3% en 2024 puis +2,3% en 2025 et +1% en 2026

Investissement

RRI :

- Subventions d'investissement : 5 M€ en 2024 puis 2,5 M€/an
- FCTVA : 2,2 M€ en 2024, puis 2,1 M€ en 2025 et 1,7 M€ en 2026
- Taxe d'Aménagement : 400 k€/an

DRI :

- PPI de 15 M€ en 2024, 12 M€ en 2025 et 10 M€ en 2026 Soit en moyenne 12,3 M€ / an

Équilibre

Le seuil du fonds de roulement de fin d'exercice est fixé à 6,5 M€ en 2024 (suite à des cessions et subventions significatives), puis à 2 M€/an

Quel besoin d'emprunt pour financer 100 % du PPI envisagé

Les objectifs retenus

Maintenir nos objectifs financiers pour la période 2024-2026, malgré un contexte socio-économique soumis à de multiples bouleversements (crise de l'énergie, tensions géopolitiques, poussée inflationniste, remontée des taux d'intérêt,...) :

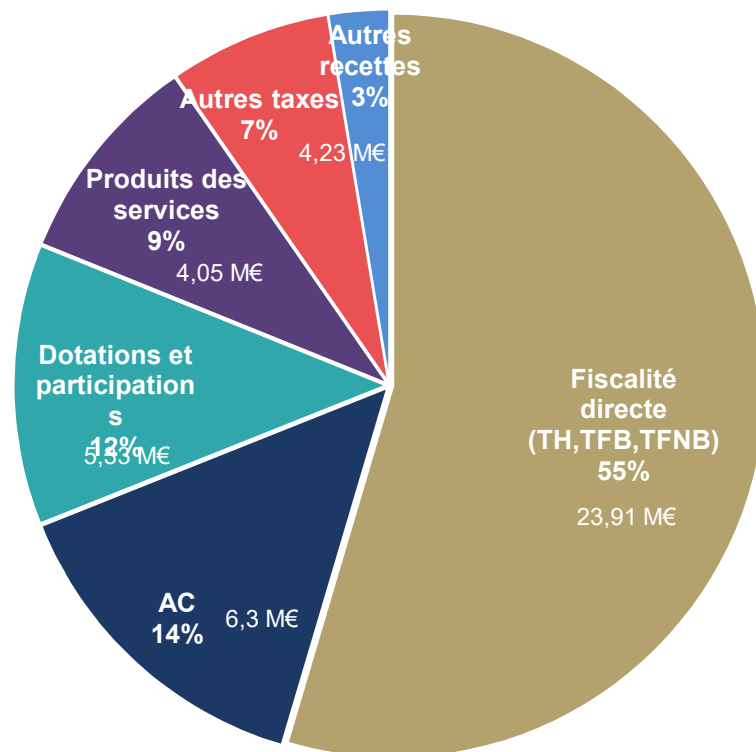
- ▲ une épargne nette positive
- ▲ un taux de désendettement inférieur ou égal à 10 ans en fin de période
- ▲ un niveau d'investissement élevé en 2024 : 15 M€ (avec l'intégration de la reconstruction du pont Beauséjour et les opérations liées à l'arrivée de la 4^{ème} UIISC) pour revenir à un investissement de 12 M€ en 2025, puis 10 M€ en 2026

02

Les recettes de Fonctionnement 2024 - 2026

Répartition des recettes réelles de fonctionnement en 2024

Structure des recettes réelles de fonctionnement en 2024 (hors produits de cession)



Les contributions directes représentent 55% des recettes de la ville de Libourne. Les bases des locaux d'habitation évolueront automatiquement sous l'effet du coefficient de revalorisation forfaitaire (3,9% pour 2024, contre 7,1% en 2023).

L'Attribution de Compensation-AC (14%) constitue le second poste de recettes. Elle évolue en fonction des transferts de compétence entre la ville et La Calvi.

Les dotations et participations (12%) représentent une part significative des recettes. Elles sont impactées par les écrêtements mis en place pour financer notamment la péréquation verticale. La ville est bénéficiaire de la DF, de la DSU et de la DNP. De leur côté, les participations évolueront en fonction des actions mises en place par la collectivité.

Les produits des services (9%) varient en fonction de la population et des tarifs.

Les autres taxes (7%) cumulent le FPIC, la taxe additionnelle aux droits de mutation, la taxe sur l'électricité, la taxe sur la publicité et la taxe sur l'utilisation des services publics et du domaine.

Les autres recettes (3%) comprennent les atténuations de charges, les autres produits de gestion courantes, les produits financiers et les produits exceptionnels.

Les recettes de Fonctionnement

	2023	2024	2025	2026
TOTAL dont	41,98 M€	43,82 M€	44,61 M€	45,37 M€
<i>Evolution n-1</i>	+6,4%	+4,4%	+1,8%	+1,7%
Fiscalité directe	21,47 M€	23,91 M€	24,56 M€	25,04 M€
<i>Evolution n-1</i>	+7%	+11,4%	+2,7%	1,2%
Attribution de compensation	6,38 M€	6,3 M€	6,3 M€	6,3 M€
<i>Evolution n-1</i>	+0,1%	-1,1%	-	-
Dotations et participations	5,87 M€	5,33 M€	5,32 M€	5,35 M€
<i>Evolution n-1</i>	+10,3%	-9,2%	-0,2%	+0,6%
Produits des services	4,15 M€	4,05 M€	4,17 M€	4,30 M€
<i>Evolution n-1</i>	+6,4%	-2,4%	+2,9%	3,12%
Autres taxes et recettes	4,11 M€	4,23 M€	4,26 M€	4,38 M€
<i>Evolution n-1</i>	-7%	+2,9%	+0,7%	+2,8%

Les recettes de Fonctionnement*

Une augmentation significative en 2024 (4,4%) puis faible en 2025 (1,8%) et 2026 (1,7%) :

- ▲ Une augmentation en 2024 due à un effet « base » (+3,9% pour les locaux d'habitation et +0,6% pour les locaux professionnels, +0,5% de croissance physique) et un effet « taux » (+5 points pour la taxe foncière, soit +9,78%, même augmentation sur les TFNB, THRS et THLV)
- ▲ Stabilité de l'attribution de compensation et des dotations de l'Etat
- ▲ FPIC à la baisse
- ▲ Une fiscalité indirecte en diminution liée aux droits de mutation
- ▲ Les autres recettes en légère évolution

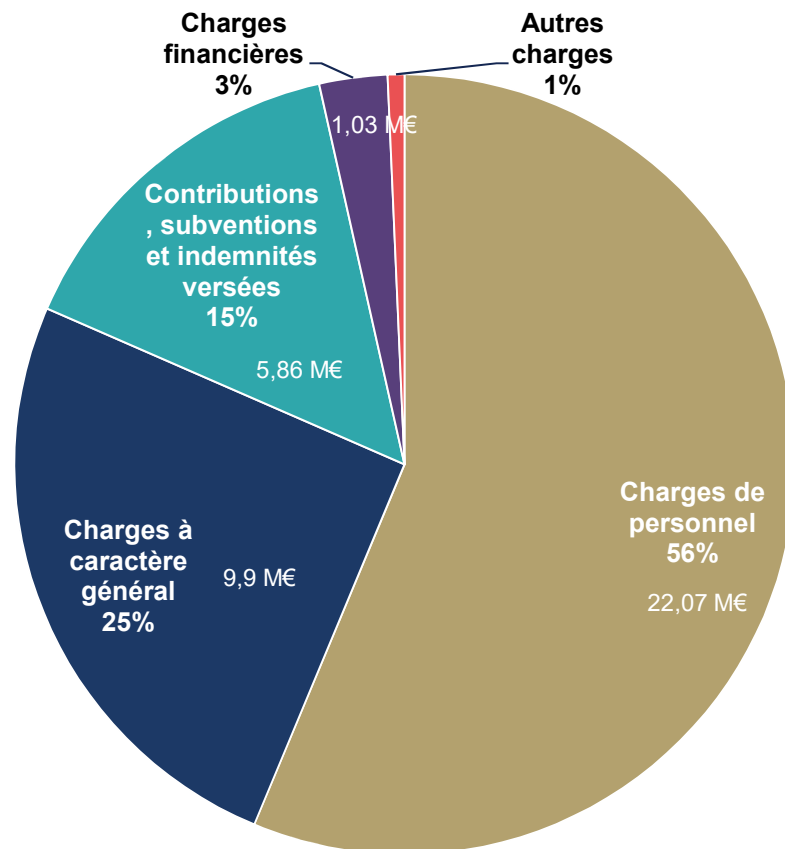
* Hors cessions, leur produit étant obligatoirement affectée en investissement

03

Les dépenses de Fonctionnement 2024 - 2026

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement en 2024

Structure des dépenses réelles de fonctionnement en 2024



Les charges de personnel (56% - moyenne des villes de la même strate 61,55%) constituent le principal poste de dépenses de la ville. Elles vont subir les effets de décisions prises au niveau national (revalorisation des catégories A et B, revalorisation du point d'indice...) mais également au niveau de la collectivité (départs à la retraite, recrutements, remplacements...).

Les charges à caractère général (25% - soit dans la moyenne des villes de la même strate) comprennent les contrats conclus par la ville (électricité, eau...), les frais d'entretien des locaux et bâtiments, les achats de fournitures, etc. Leur variation est influencée en partie par l'inflation et le prix des fluides.

Les charges de gestion courante (15%) correspondent aux subventions versées par la commune, à ses participations, ainsi qu'aux indemnités des élus.

Les charges financières (1%) évolueront en fonction de la politique d'endettement de la collectivité et des variations des taux d'intérêt.

Les autres charges (1%) regroupent, les produits exceptionnels, les dotations aux provisions et les au Libourne nents.

Les dépenses de Fonctionnement

	2023	2024	2025	2026
TOTAL dont	37,78 M€	39,21 M€	40,18 M€	41,1 M€
<i>Evolution n-1</i>	+10,65%	+3,8%	+2,5%	+2,3%
Dépenses de personnel (012)	21,37 M€	22,07 M€	22,74 M€	23,42 M€
<i>Evolution n-1</i>	+5,17%	+3,3%	+3%	+3%
Charges à caractère général (011)	9,67 M€	9,9 M€	10,2 M€	10,45 M€
<i>Evolution n-1</i>	+21%	+9,39%	+3%	+2,5%
Charges de gestion courante (65)	5,69 M€	5,86 M€	5,99 M€	6,05 M€
<i>Evolution n-1</i>	+8,2%	+3%	+2,3%	+1%
Charges financières (66)	716 k€	1,03 M€	983 k€	891 k€
<i>Evolution n-1</i>	+59%	+45%	-5%	-9,3%

Les dépenses de Fonctionnement

Une hausse encore significative dans un contexte de sortie d'inflation :

- ▲ Des dépenses de personnel moins dynamiques mais toujours sensibles et subies (hausse du SMIC et du point d'indice, GVT, remplacements,...)
- ▲ Des charges à caractère général contenues après la forte hausse de 2023
- ▲ Des charges de gestion courante en très légère hausse
- ▲ Des charges financières qui pèsent (2022 : 451 k€, 2024 : 1 035 k€)

Focus sur la masse salariale pour 2024

En 2024, le budget prévisionnel s'élève à 22 075 k€, soit une augmentation de 2,9 % par rapport au budget prévisionnel pour 2023 (21 445 k€).

- L'augmentation de la masse salariale est essentiellement structurelle :
 - GVT (avancement d'échelon, de grades et promotion interne, augmentation du SMIC et réévaluation grilles indiciaires; augmentation de la cotisation du CNFPT...) : + 362 000 €
 - L'impact en année pleine de l'augmentation du point d'indice : + 436 000 €
 - Impact des mesures de recrutements 2023 en année pleine : + 54 500 €
 - Impact des reclassements 2023/2024 : + 10 900 €
 - Le maintien à son niveau de 2023 de l'enveloppe des remplacements, en continuant les efforts pour prévenir l'absentéisme

- Gérer les besoins d'évolution des services en privilégiant prioritairement les solutions de réorganisation, aucun recrutement net n'étant envisagé pour 2024.

- Les départs (mutations, démissions, fin de mission, réorganisation de services...), et les départs en retraite génèrent une diminution des charges de personnel sur le chapitre 012 du budget principal de l'ordre de - 297 100 €.

04

Fiscalité

Libourne : Une valeur locative moyenne basse

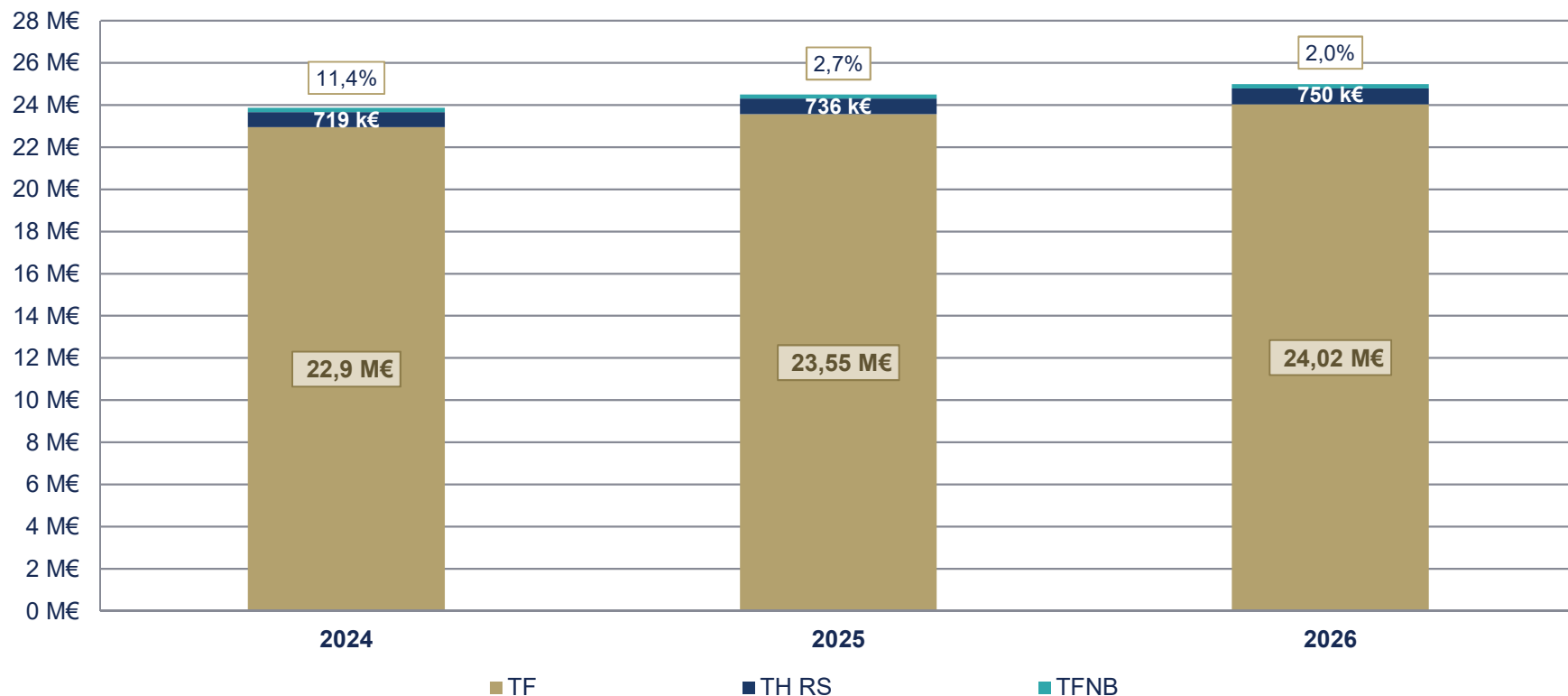
Classement des principales communes de Gironde

	VILLES	VLM 2023	Taux 2023	TFB 2023
1	Le Bouscat	5 433	49,00%	1 331 €
2	Gradignan	5 018	52,64%	1 321 €
3	St Médard en Jalles	5 782	44,72%	1 293 €
4	Bruges	4 946	49,79%	1 231 €
5	Cenon	4 168	58,46%	1 218 €
6	Eysines	4 954	47,37%	1 173 €
7	Villenave d'Ornon	4 675	47,67%	1 114 €
8	Bégles	4 218	51,37%	1 083 €
9	Lormont	4 265	50,28%	1 072 €
10	Gujan Mestras	5 011	42,55%	1 066 €
11	Talence	4 247	49,69%	1 055 €
12	Arcachon	4 924	42,40%	1 044 €
13	La Teste du Buch	5 767	36,20%	1 044 €
14	Libourne	3 713	51,15%	950 €

Avec un taux de TFB à 56,15 % (soit + 5 points), le produit TFB s'élèverait à 1 042 €

Une progression du produit de la fiscalité directe sous l'effet bases et taux en 2024

Évolution du produit des contributions directes



Dans ces conditions, le produit des contributions directes **devrait progresser au total de + 1,13 M€ entre 2024 et 2026.**

05

L'investissement 2024 - 2026

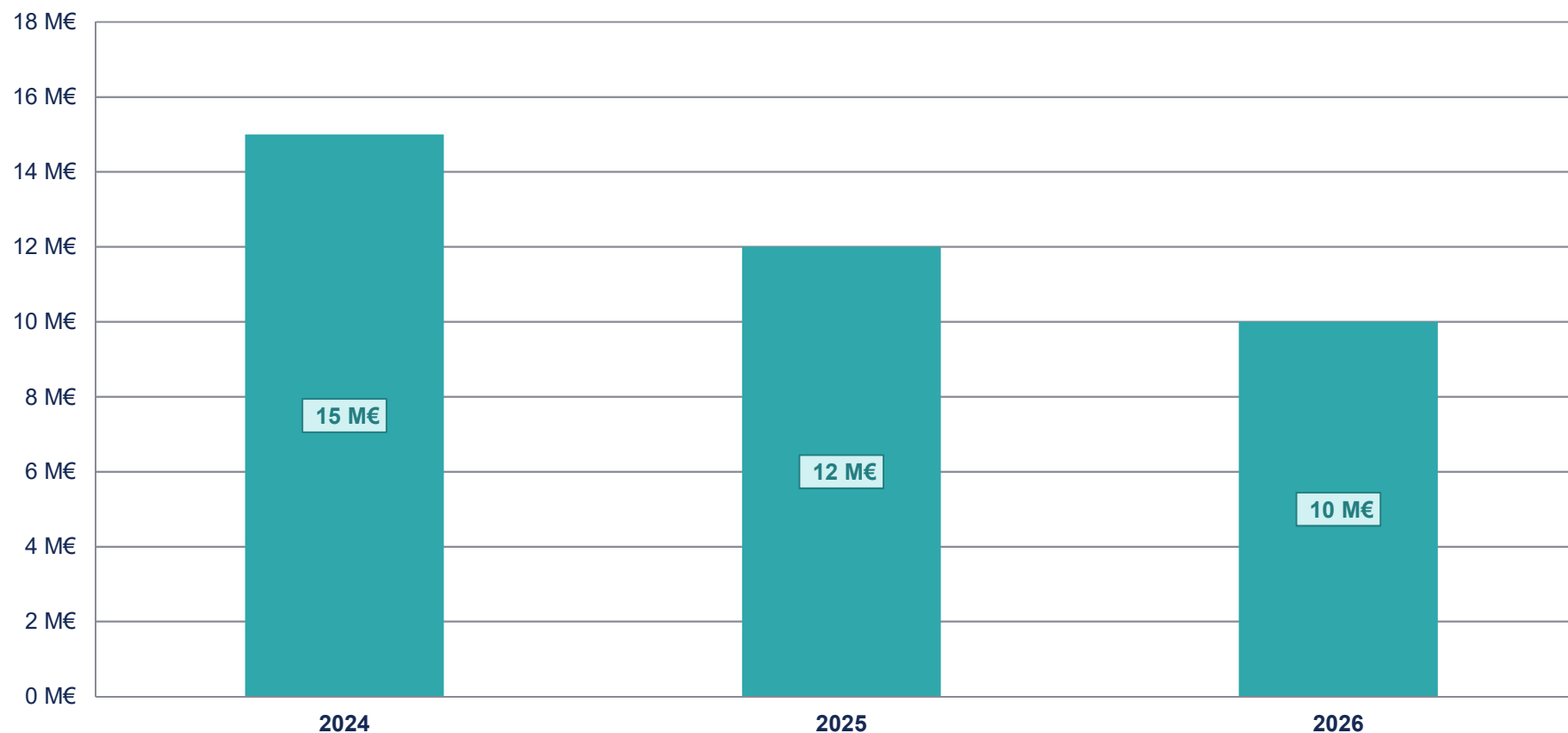
Focus sur les investissements entre 2024-2026

La ville de Libourne doit faire face à des investissements indispensables :

- ▲ Extérieur de l'Eglise St Jean Baptiste (sinistre du clocher) : **2,6 M€** (1,8 M€ en 2023)
- ▲ Reconstruction du Pont Beauséjour : **3,6 M€** (5,4 M€ en 2023)
- ▲ Sinistre du marché couvert (Aménagement du marché provisoire et équipements) : **988 k€** (32 k€ en 2023)
La réhabilitation du marché couvert n'est pas intégrée dans cette prospective, expertises et évaluations en cours (si réhabilitation à l'identique → couvert par l'assurance)
- ▲ Installation de la 4ème l'UIISC : **5,3 M€** (parkings, gymnase, fête foraine, relogement d'associations, aménagement de voiries..)
- ▲ Travaux d'amélioration et embellissement de l'espace public suite aux mises aux normes des réseaux d'assainissement par La Cali : **4,6 M€** (2 M€ en 2023)

Un PPI de 37 M€...

Montant de PPI envisagé :



Entre 2024 et 2026 la ville de Libourne prévoit de financer un PPI de 37 M€.

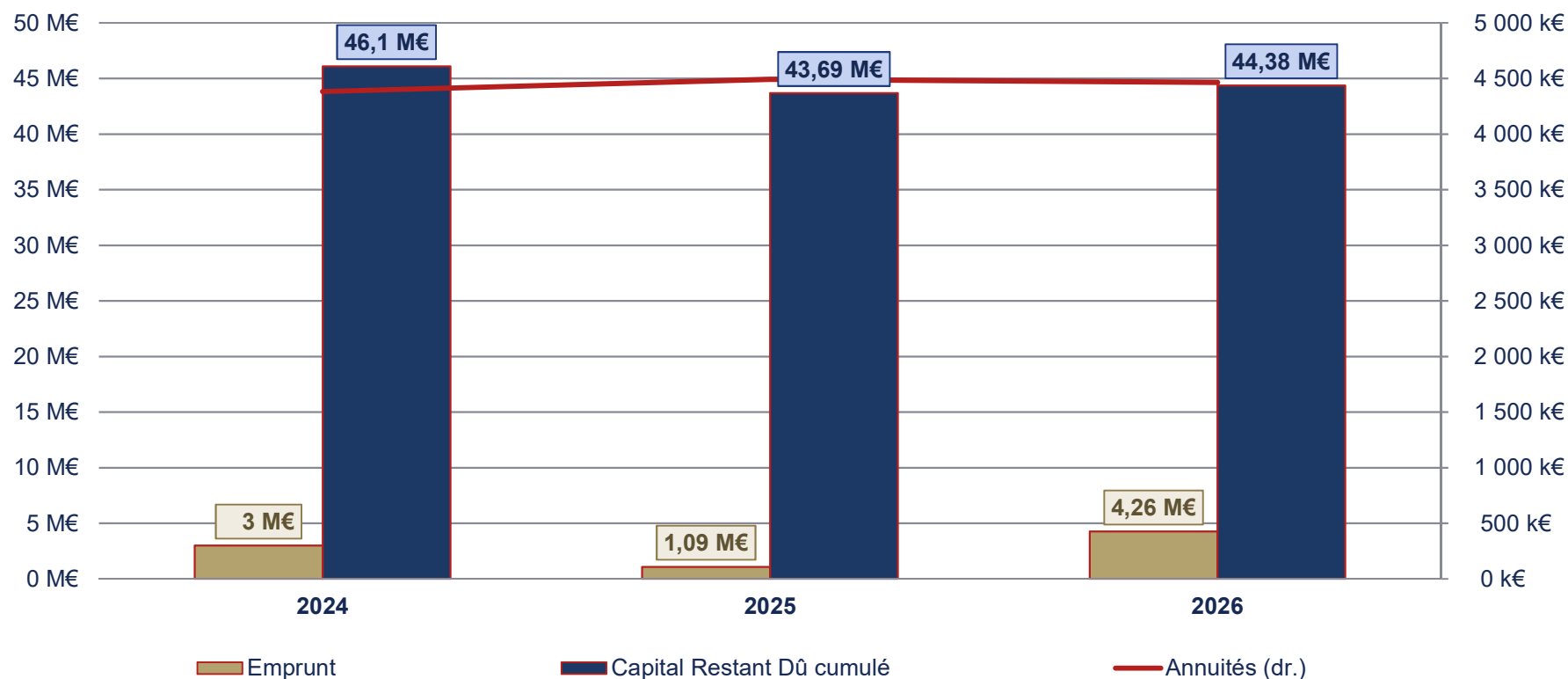
...financé à 80% par les ressources propres et les subventions

Tableau des sources de financement de l'investissement

	2024	2025	2026	Part du total
Epargne nette	1 258 869 €	925 768 €	701 261 €	6,8%
FCTVA	2 207 790 €	2 145 000 €	1 695 000 €	14,2%
Cessions	8 000 000 €	600 000 €	600 000 €	21,6%
Autres recettes	435 000 €	435 000 €	435 000 €	3,1%
Ressources propres	11 901 660 €	4 105 768 €	3 431 261 €	45,6%
Subventions	5 100 000 €	2 600 000 €	2 600 000 €	24,2%
Emprunts	3 000 000 €	1 094 509 €	4 268 739 €	19,6%
Utilisation des excédents	0 €	4 499 723 €	0 €	10,6%
Ressources externes	8 100 000 €	8 194 232 €	6 868 739 €	54,4%
Dépenses d'équipement	15 000 000 €	12 000 000 €	10 000 000 €	37 000 000 €
Travaux en régie	300 000 €	300 000 €	300 000 €	900 000 €
Besoin de financement	15 300 000 €	12 300 000 €	10 300 000 €	37 900 000 €

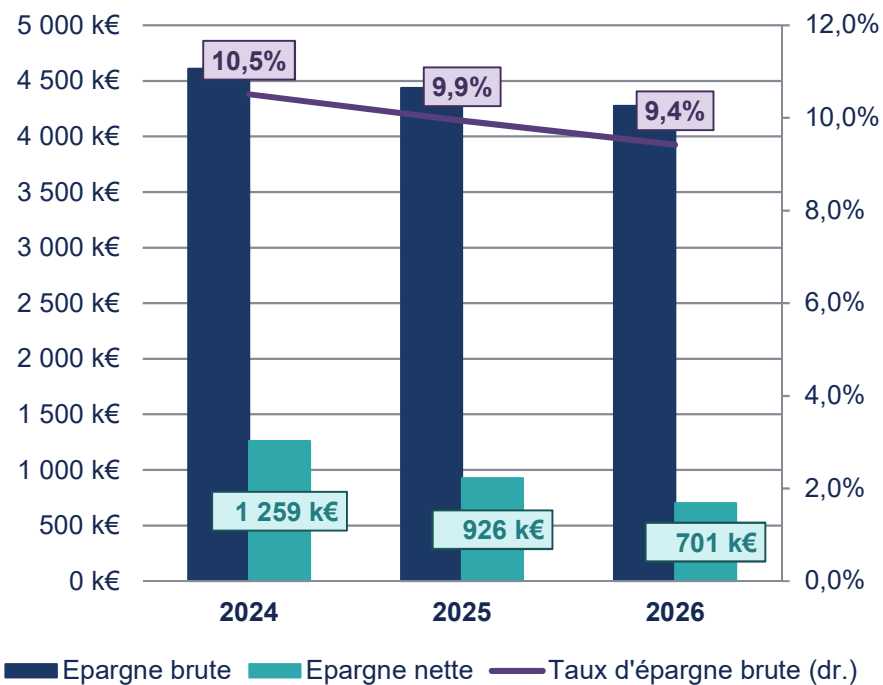
L'encours de dette et le recours bancaire

Évolution de l'encours de dette et du recours à l'emprunt

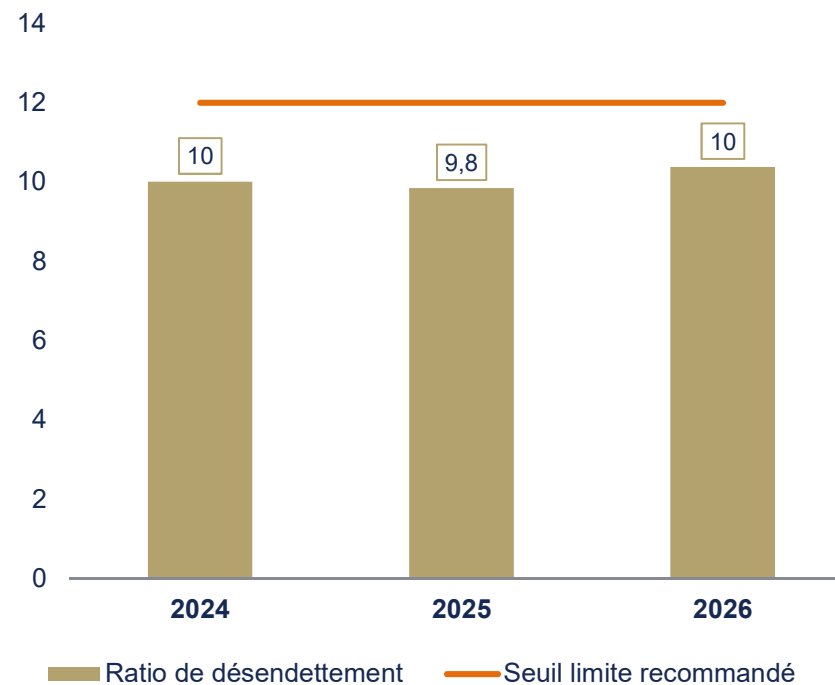


La santé financière de la collectivité

Évolution des épargnes brute et nette et taux d'épargne brute



Le ratio de désendettement (en années)



APCP 2024

▲ GRANDS PROJETS

	2024	2025	2026
Place Joffre	330 000 €	- €	- €
Eglise St Jean (extérieur)	1 300 700 €	1 300 700€	- €
Place de l'Eglise St Jean	2 056 680 €	831 500 €	- €
Pont Beauséjour	3 640 000 €	- €	- €
Quais de la Confluence	150 000 €	150 000 €	- €
Contrat de concession Cœur de Bastide	105 866 €	105 866 €	105 866 €
Plan vélo	420 000 €	559 325 €	- €
Locaux Police municipale	811 100 €	268 800 €	- €
PEM	360 000 €	22 500 €	212 400 €

APCP 2024

▲ PROJETS DES QUARTIERS ET DU QUOTIDIEN

	2024	2025	2026
Chaussées Trottoirs	350 000 €	500 000 €	1 000 000 €
Projet urbain de quartier	20 000 €	315 000 €	718 000 €
Accompagnement des travaux du Département	- €	350 000 €	300 000 €
Requalification Rue de la Bordette	603 000 €	803 000 €	- €

▲ PROJETS SPORT

	2024	2025	2026
Construction nouvelle salle d'escrime	162 000 €	1 485 000 €	- €
Construction nouveau gymnase	335 000 €	1 662 000 €	- €

APCP 2024

▲ PROJETS VILLE ECOLOGIQUE

	2024	2025	2026
Bâtiments scolaires (amélioration thermique)	311 000 €	609 500 €	370 500 €
Sites sportifs (amélioration thermique)	77 000 €	128 000 €	- €
Logements de fonction (mise en conformité énergétique)	130 000 €	110 000 €	103 500 €
Plan arbres et verdissement	10 000 €	90 000 €	- €

Principales autres opérations 2024

	2024	2025	2026
Parkings	1 140 000 €	- €	- €
Marché couvert temporaire	988 069 €	- €	- €
Maison du Rugby	966 000 €	15 000 €	- €
Acquisitions foncières	330 915 €	500 000 €	500 000 €
Vidéo protection	300 000 €	400 000 €	400 000 €
Cimetière Quinault (bureaux)	238 100 €	- €	- €
Place de Lattre de Tassigny	227 000 €	75 000 €	- €
Fête Foraine	195 000 €	- €	- €
Smart City	163 560 €	185 760 €	185 760 €
Budget participatif	100 000 €	125 000 €	125 000 €